

Le « Cloud » médical : en toute sécurité

Même si vous avez la tête dans les nuages, cela n'a pu vous échapper. Le Cloud, le Nuage, déferle sur l'informatique... dans les hôpitaux bien sûr mais aussi dans vos cabinets avec de plus en plus d'offres (plusieurs nouveautés en janvier). Le Cloud médical arrive sous une forme sécurisée.

Le Cloud Computing, c'est l'informatique dans le nuage. C'est-à-dire que les applications et les données sont déportés de l'ordinateur local vers un serveur distant. On y accède le plus souvent par le biais d'un service Web. Rien d'inconnu pour un médecin qui utilise les téléservices de l'assurance-maladie, s'est déjà connecté au DMP d'un patient, ou encore s'est essayé à la télétransmission des FSE en ligne ou à la gestion de son agenda sur Internet.

Le « Cloud », on en fait depuis longtemps sans le savoir. Ce qui est nouveau, c'est que tout le monde en parle. Tous les acteurs intervenants dans l'Internet fixe et mobile proposent des applications à télécharger sur leurs sites : les éditeurs de systèmes d'exploitation (Apple, Google, Microsoft, etc.), les opérateurs de réseaux (Orange, SFR, Bouygues, Free...) et les fabricants de smartphones et tablettes (voir article pp. 20 et 21), mais aussi, des prestataires de services de toutes sortes (les sites de sauvegarde en réseau ou les sites de transfert de fichiers), les fabricants de périphériques de stockage et, bien sûr, les éditeurs de solutions métiers. Il faut comprendre que le Nuage est pluriel et se catégorise en Clouds publics, par définition accessibles à tous, et Clouds privés,



Principe de la sauvegarde en ligne

dont l'accès est restreint. Par extension, un disque dur privé en réseau est même assimilé au Cloud dès lors qu'on y accède à distance par l'intermédiaire d'une interface Web. L'informatique virtualisée est donc plus qu'un concept marketing, c'est une tendance de fond qui touche la médecine comme bien d'autres secteurs.

HDS, LA GARANTIE SÉCURITÉ

Si les offres « en ligne » ont jusqu'ici peu séduit les médecins, c'est en grande partie pour des raisons de sécurité. Il leur semblait préférable de garder leurs données en local en faisant leur propre sauvegarde. Le décret hébergeur de données de santé a changé la donne avec la mise en place d'une procédure d'agrément. Au 1^{er} septembre, le ministère de la Santé avait rendu 24 décisions d'agrément pour des sociétés ou des organismes (voir sur esante.gouv.fr, le portail de l'ASIP Santé). Il s'agit d'hébergements d'applications, de dossiers médicaux, de dossiers pharmaceutiques, d'imagerie, de données de santé partagées. Beaucoup de candidatures sont en cours d'examen.

De nouveaux acteurs apparaissent comme les opérateurs télécom. Orange est agréé HDS, ce qui lui a surtout permis jusqu'à présent d'héberger l'application « région sans film » avec ouverture de dossiers patients d'imagerie d'établissements franciliens vers

le praticien (en cours de déploiement).

De même, SFR Business Team a annoncé son partenariat avec Fujifilm pour héberger Synapse Cloud, une solution logicielle et de stockage des données. C'est l'imagerie médicale « as a service ». L'agrément HDS est en cours.

Cet agrément est un des éléments de la confiance indispensable au « Cloud ». Chaque HDS doit disposer d'un médecin rattaché qui est le garant du maintien du secret médical en toute circonstance. C'est lui qui aura accès, en cas de nécessité, aux données hébergées.

EXTERNALISER LA SAUVEGARDE EN TOUTE SÉCURITÉ

78,4 % des médecins sauvegardent leurs données sur un disque dur externe ou une clé USB et 10 % sur un CD ou un DVD. À noter, dans 39 % des cas, ces sauvegardes sont stockées dans le bâtiment où se trouve également le serveur informatique... Seulement 1 % fait appel à un hébergeur spécialisé (sondage Effigen-URPS octobre 2011). Et pourtant, la sécurité des données les inciteraient à choisir un système hébergé. Mais le marché commence tout juste à mûrir. Cela fait déjà deux ans que CompuGroup Medical France (CGMF) a lancé une offre de sauvegarde en ligne baptisée Fortidata à l'intention des cabinets médicaux. Elle n'a attiré

que quelques centaines de clients. L'agrément HDS obtenu par le Réseau santé social en août dernier va lui donner plus de visibilité. C'était indispensable à l'activité de dossier médical en ligne menée par CompuGroup Medical sous le nom de Medicalnet et de son millier d'utilisateurs médecins, principalement spécialistes. Franck Frayer, directeur général du réseau et par ailleurs président de CGMF croit beaucoup au développement de la sauvegarde en ligne lorsqu'elle sera intégrée dans un logiciel comme AxiSanté et offrira une grande facilité d'usage. Pour le moment, il faut encore déployer beaucoup de pédagogie auprès des médecins comme auprès des revendeurs qui doivent mettre cette option à leur catalogue. « Cela change les habitudes de nos partenaires distributeurs qui proposent au médecin un graveur de disque pour leur sauvegarde » Fortidata, c'est un système d'hébergement en mode Cloud pur et dur, où l'utilisateur choisit la puissance de sa machine virtuelle.

Mis à part les sociétés spécialisées dans le « en ligne » dès l'origine, les autres éditeurs sont moins avancés. Mais nombre d'entre eux (dont CLM) étudient des offres de sauvegarde en ligne. « Jusqu'à présent nous trouvions que c'était encore un peu cher pour le médecin, mais on va s'y mettre, analyse Martial Bellegarde chez FISL, qui équipe

Départ à la retraite : conserver ses dossiers en ligne

Les services de sauvegarde en ligne s'adressent aussi au stockage des dossiers informatisés des médecins qui partent à la retraite et n'ont pas de successeur. Et c'est certainement un des moyens les plus sûrs. L'article L. 1142-28 de code de la santé publique fixe la durée de prescription de l'action en responsabilité à dix ans à compter de la date de consolidation du dommage. Il est donc nécessaire de conserver les dossiers pendant au moins cette durée. Mais la notion de consolidation, étant parfois difficile à dater précisément, il est plutôt recommandé de conserver les dossiers pendant une trentaine d'années (surtout si l'on a beaucoup d'enfants dans sa patientèle).

en majorité des spécialistes (80 %), environ 5 % de nos clients en ont fait la demande et il y en aura de plus en plus. »

DU LOGICIEL MÉTIER AU SERVICE MÉTIER EN SAAS

Lorsqu'il est dans le Cloud, un logiciel devient un Saas (Software as a service), autrement dit un service, accessible par une interface Web. L'offre se diversifie à l'intention des médecins. Elle sera plus chère car les exigences de sécurité sont plus importantes et uniquement par abonnement.

Si CompuGroup Medical a été l'un des pionniers avec Medicalnet, Cegedim Logiciels Médicaux entre en scène début 2012 avec la commercialisation de monlogicielmedical.com (MLM). « Un tout nouveau produit, indique Jean-François Magne, directeur commercial, simple à utiliser, utilisant le principe du tout à l'écran et très paramétrable ;

notre module de télétransmission "full web", e-fse, lancé en 2010 sera intégré et les dossiers médicaux seront hébergés sur nos serveurs agréés HDS. » Cette offre, sous forme d'un abonnement mensuel, devrait selon CLM attirer de nouveaux médecins, non équipés ou mal équipés, notamment les jeunes médecins et les spécialistes qui ont plusieurs lieux d'activité. C'est en effet l'un des avantages des Saas, être accessible en tout lieu et de n'importe quelle plate-forme. C'est aussi une solution pour les médecins remplaçants qui travaillent avec le logiciel du médecin remplacé. Veulent-ils conserver les informations saisies (un cas clinique intéressant par exemple), ils n'ont qu'à ouvrir en parallèle une session de monlogicielmedical.com et exécuter quelques copier-coller. « C'est plus mature dans l'esprit des gens et donc des médecins, souligne J.-F. Magne, car nous nous sommes tous habitués à consulter notre Webmail de partout. » L'homologation DMP et l'intégration des Webservices sont en cours.

Autre nouveauté prévue pour janvier 2012, Weda. « C'est l'aboutissement du travail commencé avec AxiSanté et poursuivi avec Medicalnet, explique son promoteur, Fabrice Greenbaum, qui a lancé les deux produits. Après avoir quitté CompuGroup, il s'est engagé, de Montpellier, son fief, dans une nouvelle aventure, la plate-forme Weda conçue pour la communication entre médecins. Déjà testée sur 25 sites pilotes, Weda héberge plusieurs modules : We pour

